

• PLANNING COLLECTE DÉCHETS 2022 :

2022 CALENDRIER

COLLECTE DES DÉCHETS

sortir les bacs la veille
Collecte assurée même les jours fériés

Communauté de Communes
Plaines & Monts de France

Nantouillet



La collecte s'effectue une fois par semaine mais en 2023 toute levée dépassant les 18 prévues dans la part fixe sera facturée.

**DÉCHETS
MÉNAGERS**

**Mardi
Après-midi**



Le bac de tri sélectif est collecté toutes les **2 semaines**



**COLLECTE
SÉLECTIVE**

janv	fev	mar	avr	mai	juin	juil	aoû	sept	oct	nov	déc
13	10	10	07	05	02	14	11	08	06	03	01
27	24	24	21	19	16	28	25	22	20	17	15
					30						29

Parce qu'il est possible de réduire jusqu'à 30% le contenu de votre poubelle



La CCPMF distribue gratuitement des composteurs

et offre des poules pouvant manger jusqu'à 150 kg de restes alimentaires



**DÉCHETS
VERTS**

**Mercredi
Matin**

du 06/04 au 30/11

ENCOMBRANTS



Sur inscription :

01 60 54 68 40

environnement@cc-pmf.fr

VERRE



A jeter dans l'une des bornes disposées dans votre commune

Une question ?
Besoin de plus d'informations ?

Plaines & Monts
de France

01 60 54 68 40

Pour le confort et la sécurité de tous, nous vous remercions de bien vouloir sortir vos bacs la veille du ramassage et de les rentrer dès la collecte.

MERCI DE NE PAS LES LAISSER SUR LE TROTTOIR.

- **PROTECTION DE LA RIVIÈRE « BEUVRONNE » :**

Le garde-rivière a constaté de nombreux dépôts de déchets dans la Beuvronne. Pour des raisons évidentes, nous vous remercions de **NE RIEN JETER DANS LA RIVIÈRE** et de veiller à son respect.



- **RÉOUVERTURE DES SALLES MUNICIPALES :**

Les salles municipales rouvriront à la location dès le 19 février 2022.

La salle polyvalente est libre les week-ends des 19 et 20 février 2022, 27 et 28 février 2022, 05 et 06 mars 2022 et 26 et 27 mars 2022.

Les personnes intéressées peuvent contacter l'Adjoint en charge de la salle-polyvalente : Monsieur Patrick MARTIN au 07.62.57.24.07.

- **ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES :**

Les élections présidentielles se dérouleront les 10 et 24 avril 2022.

Pour voter en France, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale :

- Avec le **téléservice** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>) jusqu'au 2 mars 2022,
- Ou avec le **formulaire papier** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>) jusqu'au 4 mars 2022.

Vous devez renseigner le formulaire papier, puis le transmettre, avec les documents justificatifs, à la mairie. Pour cela, vous pouvez :

- Soit l'envoyer par courrier, en faisant en sorte que la mairie le reçoive le 4 mars au plus tard (la date de réception faisant foi),
- Soit le déposer sur place au plus tard le 4 mars.

Afin de vérifier que vous êtes bien inscrit, nous vous conseillons d'interroger votre situation électorale à cette adresse internet :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



L'année 2022 étant une année de refonte électorale, tous les électeurs recevront une nouvelle carte d'électeur aux alentours du 06 mars 2022.

- **TRAVAUX EN COURS :**

- **PARKING RUELLE MARNE** : La première tranche des travaux est terminée. L'enrobé sera réalisée au niveau des accès aux nouveaux pavillons lorsque ces derniers seront terminés.

- **FERME** : L'architecte des bâtiments de France qui avait refusé le permis de démolir de la ferme n'est plus en poste à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Champs-sur-Marne. La personne qui le remplace a demandé que la commune dépose une nouvelle demande. Celle-ci a été déposée le 29/01/2022.

- **ÉGLISE SAINT-DENIS** : La première phase des travaux de réfection de la toiture de la nef, des parements de la façade Ouest et du clocher de l'église Saint-Denis sont terminés.



- **RECENSEMENT CITOYEN :**

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur *recensement militaire*) fait, il reçoit une *attestation de recensement*. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

La démarche se fait :

- À la mairie de la commune de votre domicile (Vous devez aller à la mairie avec votre carte nationale d'identité ou passeport valide, le livret de famille de vos parents, à jour et un justificatif de domicile),
- En ligne, en fournissant les mêmes documents : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

- **APPLICATION « PANNEAU-POCKET » :**

Depuis le mois de mai 2020, la Commune est abonnée à « PanneauPocket ». Il s'agit d'une application gratuite vous permettant de vous alerter et de vous informer.

L'application est à télécharger gratuitement sur l'App Store et sur Google Play.

Elle vient en complément du Site internet : www.nantouillet.com et de la page Facebook de la Commune « Mairie de Nantouillet ».

N'hésitez pas à en parler autour de vous !

- **STATIONNEMENT RUE DE MEAUX :**

Monsieur le Maire demande aux administrés de la rue de Meaux et du Chemin du Moulin qui le peuvent, de stationner leur véhicule au sein de leur propriété. En effet, les véhicules agricoles rencontrent des difficultés à circuler dans la rue de Meaux.

- **OFFRE D'EMPLOI :**

La commune de Nantouillet recrute un(e) secrétaire de mairie. Le poste est à pourvoir dès que possible. L'offre d'emploi correspondante est disponible sur le site www.emploi-territorial.fr ou directement via ce lien : https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o077220100524926-secretaire-mairie-h-f?fbclid=IwAR3WI0hcPOCvY1CTXvHdz_Ji1yqAEJUN98jhCUdqsgKxLIEQOOGfjzoxG2Y

NUMÉROS UTILES	
Association AVIMEJ (Aide aux victimes et médiation judiciaire) :	01.75.78.80.10
Caserne de Pompiers de Claye-Souilly :	01.60.26.66.88 En cas d'urgence, composez le 18
Centre Antipoison :	01.40.05.48.48
Commissariat de Villeparisis	01.60.21.36.50 En cas d'urgence, composez le 17
Communauté de Communes Plaines et Monts de France :	01.60.54.68.40.
Communauté de Communes Plaines et Monts de France – Déchets	01.60.54.68.40
Caisse Primaire d'Assurance Maladie :	34.46
École de Gressy	01.60.03.36.98
École de Saint-Mesmes	01.64.27.97.22
Enedis (N° d'urgence) :	09.72.67.50.77
Maison France Service Itinérante de la CCPMF – Mme Céline LANSOY	07.87.08.67.22
Mairie de Nantouillet	01.64.36.24.06 En cas d'urgence : 06.03.68.33.79
Mairie de Gressy	01.60.26.11.15
Mairie de Saint-Mesmes	01.60.26.24.20
Sous-préfecture de Meaux :	01.60.09.83.77
SOS Médecins Meaux :	0825.56.77.00 En cas d'urgence, composez le 15

Horaires du secrétariat de Mairie :

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	FERMÉ	13H30 à 17H30
MARDI	8H à 12H30	FERMÉ
MERCREDI	FERMÉ	
JEUDI	8H à 12H30	13H30 à 17H30
VENDREDI	FERMÉ	13H30 à 17H30
SAMEDI	10H à 12H	FERMÉ

En cas d'urgence, contactez le 06.03.68.33.79.